

## Burundi : l'AN plaide pour une "cohabitation pacifique" après le référendum

@rib News, 03/06/2018 Source Xinhua Une "cohabitation pacifique" des Burundais appartenant à de "diverses sensibilités politiques" après le référendum sur le projet de Constitution amendée est une "impérieuse nécessité" pour le renforcement de la cohésion nationale en vue de promouvoir la paix et la stabilité consolidées au Burundi, a plaidé Pascal Nyabenda, président de l'Assemblée nationale du Burundi, cité par la télévision nationale burundaise dimanche.

Le président de l'Assemblée nationale a tenu ces propos samedi en marge des travaux communautaires à Nyabiraba, une commune située dans la province de Bujumbura rural (ouest), où il a salué une participation massive des populations locales au dernier scrutin référendaire du pays. Aujourd'hui, avec la récente proclamation des résultats du scrutin, le temps est venu, selon lui, pour les personnes qui ont voté pour le projet de Constitution amendée et celles qui ont voté contre de "se serrer les coudes", a indiqué M. Nyabenda au cours d'une allocution de circonstance prononcée en langue nationale, le kirundi. Les populations aux opinions politiques diverses "doivent cohabiter pacifiquement et harmonieusement dans la perspective d'une meilleure édification de la nation burundaise maintenant et dans les années à venir", a-t-il souligné. Après la validation définitive des résultats du référendum par la Cour Constitutionnelle le 3 mai dernier, les Burundais attendent la promulgation de la nouvelle loi fondamentale burundaise par le chef de l'Etat burundais Pierre Nkurunziza afin qu'elle puisse entrer en vigueur. "Je voudrais souligner ici que la nouvelle Constitution burundaise, bientôt promulguée, régira tous les Burundais sans distinction", a fait remarquer M. Nyabenda, ajoutant qu'"aucun comportement de désobéissance civile en la matière ne sera tolérée".

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});